

LETTRE



L'Actualité de la Formation Transport Logistique

MARS/AVRIL 2011 > N° 128



EDITORIAL

L'activité semble avoir quelque peu redémarré en 2010 en Transport Logistique. Et deux enquêtes viennent le confirmer.

Le rapport 2011 de l'OPTL (*Observatoire Prospectif des métiers et qualifications dans les Transports et la Logistique*) annonce que la branche Transport et Logistique sort peu à peu de la crise. La reprise reste discrète, mais elle laisse présager une augmentation de la formation professionnelle et des embauches dans les transports.

La 17^{ème} enquête annuelle sur les "Besoins en emplois et en formations dans la logistique" réalisée par l'AFT-IFTIM en janvier 2011, révèle que les effets de la crise se sont prolongés en 2010. Mais les entreprises ont su s'adapter, et des signes de reprise d'activité se sont également dessinés (Cf. page 4)...

Si la reprise est discrète, elle est toutefois bien réelle. Et comme bien souvent, pendant la crise les entreprises ont procédé à des réorganisations, des regroupements ou des rachats. Elles en ont profité pour recourir au contrat d'apprentissage, aux périodes de professionnalisation, et le DIF s'est intensifié. Dans la branche du secteur des transports, avec un tout nouvel accord sur la formation professionnelle qui s'inscrit dans une démarche d'amélioration de la gouvernance, d'orientation optimisée des financements, de sécurisation des parcours et d'aménagement des dispositifs de formation, toutes les conditions sont a priori réunies pour permettre aux entreprises du Transport Logistique de progresser.

Dans cette perspective, bien entendu, l'AFT-IFTIM mettra toute son expertise au service des entreprises du secteur Transport Logistique, pour les aider dans une période que l'on espère tous de reprise économique plus affirmée. •

Bernard Prolongeau
Président Délégué
Général AFT-IFTIM



L'ACTUALITÉ

Rapport de l'OPTL : la branche Transport Logistique sort peu à peu de la crise...



Le rapport 2011 de l'OPTL (l'Observatoire Prospectif des métiers et qualifications dans les Transports et la Logistique) révèle que la branche Transport et Logistique sort peu à peu de la crise. La reprise reste discrète, mais elle laisse présager une augmentation de la formation professionnelle et des embauches dans les transports.

Le 17 mars dernier, Maxime Dumont, Président de la CPNE Transport, et Valérie Castej, Chargée de missions Etudes à l'AFT-IFTIM, présentaient le dernier rapport de l'OPTL au cours d'une conférence de presse.

Synthèse :

Au 1^{er} janvier 2010, la branche comptait 66 196 établissements et 632 573 salariés, soit 3,9 % de l'emploi salarié de l'ensemble de l'économie française.

Si on constate une vive augmentation des effectifs dans le transport routier de personnes (le transport routier de voyageurs et le transport sanitaire), en revanche, les effectifs totaux de la branche ont baissé de 2,7 % et le nombre d'établissements (- 0,9 % en 2009). Toutefois, la prévisionnel prévoit une hausse de 0,5 % pour 2010.

Les défaillances d'entreprises avec salariés marquent le pas : après une augmentation de + 10 % en 2009, le nombre d'entreprises défaillantes se réduit de - 6 % en 2010 dans la branche conventionnelle.

Les emplois de la famille professionnelle Conduite représentent 68 % de l'ensemble des effectifs de la branche conventionnelle.

Le vieillissement des effectifs et redémarrage des offres d'emploi en 2010

Près de 56 % des effectifs de la branche conventionnelle ont plus de 40 ans en 2009, contre 43 % dix ans plus tôt. Par ailleurs, les statistiques Pôle Emploi pour 2010 montrent que les offres d'emploi déposées par les établissements de la branche conventionnelle, tous emplois confondus, ont fait un bond de + 27 %.

L'accès à la formation professionnelle en forte progression

Le nombre de contrats de professionnalisation dans la branche conventionnelle a augmenté de + 5 % en 2010, et celui des périodes de professionnalisation de + 21 %. L'utilisation du DIF prioritaire s'est intensifiée en 2010 dans les entreprises de l'activité Marchandises et du transport routier de voyageurs : respectivement + 29 % et + 23 %.

Plus de 234 000 personnes ont participé en 2010 à une formation obligatoire dans les organismes dispensateurs de formation de la branche (ou soutenus par eux), soit une progression de + 5 % par rapport à 2009.

Enfin, l'insertion professionnelle à l'issue d'une formation d'accès au métier s'est améliorée en 2010 : 34 % des jeunes interrogés par l'AFT et Promotrans occupent un emploi six mois après leur examen, soit 7 points de plus que l'an dernier.

Enfin, l'insertion professionnelle à l'issue d'une formation d'accès au métier s'est améliorée en 2010 : 34 % des jeunes interrogés par l'AFT et Promotrans occupent un emploi six mois après leur examen, soit 7 points de plus que l'an dernier. •

En savoir plus : <http://www.optl.fr/> **Contact :** cpne-transport@club-internet.fr

2 730 questionnaires ont été recueillis et exploités en 2010 auprès d'autant d'établissements représentant 67 918 salariés. La statistique UNEDIC sert de pierre angulaire au calcul des pondérations statistiques pour redresser les données. L'enquête porte ainsi sur 7,3 % des établissements et 10,7 % des salariés de la branche conventionnelle. L'intervalle de confiance ("marge d'erreur") des données nationales figurant dans le rapport se situe en deçà de 2 %.



Convention nationale entre l'AFT Île-de-France et les académies de la région Île-de-France

Le 18 Mars 2011, Bernard Prolongeau, Président Délégué Général de l'AFT-IFTIM, signait en présence de Gérard Flament, Président du CRFPTL* de l'Île-de-France, de Alain Boissinot, Recteur de l'Académie de Versailles, de William Marois, Recteur de l'Académie de Créteil et de Claude Michelet, Directeur de l'Académie de Paris, la déclinaison régionale de la convention nationale entre l'AFT et l'Education Nationale.

Les travaux préalables ont été menés conjointement avec les trois académies de la région Île-de-France, ce qui donne à la signature de cette convention régionale un éclat unique et une importance toute particulière. Ceci a d'ailleurs été rappelé par MM. Boissinot et Marois, qui ont insisté sur la coopération fructueuse entre l'Education Nationale et l'AFT.



> de gauche à droite : Jean-Marc Paris, Bernard Prolongeau, Gérard Flament, Claude Michelet, William Marois, Alain Boissinot

Trois objectifs majeurs devraient être mis en place dans le cadre de cette convention :

- le travail sur la découverte des métiers du transport et de la logistique au sein des collèges,
- l'accueil des jeunes en stage en entreprises dans le cadre des périodes de formation en milieu professionnel
- le renforcement de la V.A.E.

Cette convention s'inscrit parfaitement dans le cadre de la convention nationale de coopération signée le 19 janvier 2009 entre l'AFT et l'Education Nationale, afin que les élèves acquiescent au terme de leur formation, un diplôme ou une qualification reconnue, et notamment par la profession. ●

*Comité Régional de Formation Professionnelle Transport Logistique

Contact : Jean-Marc Paris : 01 49 78 21 37



> de gauche à droite : Bernard Prolongeau, Jean-Pierre Sellier, Gérard Flament, Philippe Detre, Jean-Marc Paris

Médaille pour Jean-Pierre Sellier, Président des autocars Lacroix

Le 17 février dernier, Jean-Pierre Sellier, Président des autocars Lacroix, recevait la médaille de l'AFT des mains de Gérard Flament,

Président du CRFPTL Ile-de-France (Comité régional de la formation professionnelle Transport logistique).

Au cours de cette cérémonie, la branche professionnelle témoignait ainsi au récipiendaire son estime et sa reconnaissance pour les actions entreprises depuis de nombreuses années par les autocars Lacroix en faveur des formations transport, et en particulier avec l'AFT-IFTIM. Philippe Detre,

Président d'Honneur de la FNTV, Bernard Prolongeau, Président Délégué Général du groupe AFT-IFTIM et Jean-Marc Paris, Délégué régional Île-de-France de l'AFT, ont assisté à l'éloge qui revenait à Jean-Pierre Sellier et qu'il méritait amplement. ●

Contact : Jean-Marc Paris 01 49 78 21 37

Signature de l'accord de la branche Transport sur le développement de la formation tout au long de la vie professionnelle

L'accord national interprofessionnel du 7 janvier 2009 sur le développement de la formation tout au long de la vie professionnelle, la professionnalisation et la sécurisation des parcours professionnels, préfigurait la réforme de la formation professionnelle qui a été actée par la loi du 24 novembre 2009 relative à l'orientation et à la formation professionnelle tout au long de la vie.



S'inscrivant dans cette démarche d'amélioration de la gouvernance, d'orientation optimisée des financements, de sécurisation des parcours et d'aménagement des dispositifs de formation, les organisations syndicales et patronales de la branche des transports routiers et des activités auxiliaires du transport ont signé, le 1er février 2011, un accord national professionnel relatif à la formation professionnelle tout au long de la vie, la professionnalisation et la sécurisation des parcours professionnels et à l'emploi.

Par cet accord, les partenaires sociaux, conscients de devoir renforcer la compétitivité des entreprises et d'améliorer les compétences de chacun, œuvreront à la consolidation de l'organisation en place, dans le respect des objectifs suivants :

- Assurer une meilleure coordination entre les instances ou les acteurs intervenant dans les domaines de la formation professionnelle et de l'emploi ;
- Réécrire le rôle et des missions de l'OPCA Transports pour une meilleure mobilisation des financements du FPSPP, de l'Etat, des Régions, de Pôle Emploi ou du FSE ;
- Contribuer à une meilleure attractivité des métiers par une information généralisée et par une aide à la construction des parcours professionnels et de leur financement ;
- Développer les diagnostics "emploi, qualification, formation" ou ressources humaines en entreprises et aider celles qui ne seraient pas en mesure de le faire en identifiant une structure en charge de cette mission ;
- S'inscrire dans une démarche paritaire dont le périmètre doit être clairement défini au regard des missions des instances qui le composent.

Globalement donc, il s'agit d'un bon accord. On peut toutefois regretter une diminution de l'effort de financement de l'apprentissage, qui va à contre-courant de la politique du gouvernement en faveur de l'apprentissage.

Pour rappel, cet accord a été conclu entre :

L'UFT (mandatée par la CNSA, la CSD, la FEDESFI, la FEDIMAG, la FNTR, la FNTV), OTRE, l'UNOSTRA, TLF, la FNAA, la FNAP, la FNTS, d'une part, la CFTE transports, la FGTE-CFDT, la FNCR, la CGT, FO-UNCP, la CFE-CGC, d'autre part. ●

L'AFT-IFTIM accueille les déménageurs en Rhône-Alpes

Le 3 mars dernier, le centre de formation de l'AFT-IFTIM Villette d'Anthon a accueilli les Entreprises de déménagement des régions Rhône-Alpes et Auvergne, à l'occasion de leur assemblée régionale. Cette journée professionnelle était présidée par Serge Fontaine, Président de la Chambre Syndicale des Déménageurs (CSD), en présence de Laurence Lechaptois, Déléguée Générale.

Quelque 45 entreprises de la région avaient répondu à l'appel de M. Niogret, Président du Groupement régional. A l'ordre du jour figuraient notamment la lecture des conclusions de l'enquête nationale de la CSD auprès de ses adhérents, ainsi que le plan d'action qui en découle et le renouvellement du bureau du Groupement régional qui est désormais présidé par Alain Demange, PDG d'Alpha Déménagement.

Contact : Sandrine Christin 04 72 02 59 29
ou 06 78 29 99 75



4 QUESTIONS A...



Nomination

Patrick Bouchez devient Président Délégué Général de TLF le 24 mars 2011. Précédemment Secrétaire Général France au sein du groupe Ziegler, puis dirigeant de la société Transport Sion et Président TLF Nord/Picardie, Patrick Bouchez était Délégué Général de TLF depuis le 1^{er} janvier 2011.

Saint Quentin Fallavier (38) : nouveau site de formation Transport Logistique en Rhône-Alpes

L'AFT-IFTIM renforce sa présence en Rhône-Alpes en ouvrant un site de formation à Saint Quentin Fallavier¹, dans le département de l'Isère, référence européenne dans le domaine de la logistique en raison de l'importance des implantations industrielles et du nombre d'emplois associés.

Ce nouveau site permet d'accueillir 50 stagiaires par jour. Il est implanté sur plus de 1000 m² de hall cariste et d'espace d'évolution extérieure. Il répond aux attentes des professionnels du département qui disposent désormais d'un outil de formation de proximité, notamment pour la conduite de véhicules et d'engins, les formations FIMO/FCO ainsi que les CACES@ caristes, les PEMP² ou les grues auxiliaires.

L'inauguration a eu lieu le 24 février 2011 en présence de Daniel Paraire, Président de la CCI Nord Isère et de Noël Comte, Président du CRFPTL Rhône-Alpes et Président de la CCI du Beaujolais. ●

¹ AFT-IFTIM - 16 rue Lahaye - Parc de l'Isle d'Abeau 38070 Saint Quentin Fallavier

² Plateformes élévatrices mobiles de Personnes

Contact : Elodie Labrune 04 72 02 58 58
elodielabrune@aft-iftim.com

Le titre "Responsable de Production Transport Logistique" renouvelé et inscrit au RNCP*

Le titre de "Responsable de Production Transport Logistique" a été renouvelé et son inscription au Répertoire National des Certifications Professionnelles est parue au Journal Officiel du 2 février 2011. La formation complète la maîtrise des opérations techniques par une préparation au management et les débouchés du RPTL se caractérisent, dans les grands groupes comme dans les PME, par des postes, tels que :

- Responsable d'agence ou de centre de profit transport Logistique.
- Chef de service Transit.
- Responsable Etudes et Méthodes.
- Responsable commercial.

Le groupe AFT-IFTIM assure cette formation depuis 2006 aussi bien en temps plein qu'en alternance. Près de 230 candidats sont formés chaque année avec un taux de placement très favorable, proche de 80 %.

Cette formation est proposée dans les Instituts Supérieurs du Transport Et de la Logistique Internationale (ISTELI) de Marseille (13) - Creil (60) - Nancy (54) - Nantes (44) - Toulouse (31) - Villette d'Anton (38) - Wasquehal (59) et prochainement Rungis (94). ●

* Le Répertoire National des Certifications Professionnelles

Michel Chalot,

Président du Comité Régional de la Formation Professionnelle Transport-logistique Alsace



1 La signature de l'accord sur la formation professionnelle est intervenue le 1^{er} février dernier. Quels sont selon vous, en tant que Dirigeant d'une entreprise de transports d'une part, et en tant que Président du Comité Régional de la Formation Professionnelle Transport-logistique Alsace d'autre part, les nouveautés les plus importantes de cet accord ?

Je suis très content que l'accord de branche soit enfin signé. L'intérêt de la formation d'une branche doit se placer au-dessus des désaccords pouvant exister entre partenaires.

La nouveauté la plus importante à mon sens est le rôle de la CPNE qui est au cœur du dispositif. L'utilisation des OPTL comme moyen d'information et notamment la création des OPTL régionaux renforce l'outil de gestion. Le travail sur le terrain continuera d'être fait par les délégués régionaux AFT.

Le second thème qui me paraît important est la reconnaissance, pour le Transport de Marchandises et de Voyageurs, de la fonction tutorale.

L'accord de branche est un grand cadre qui définit les règles. C'est au niveau des partenaires sociaux qu'il va vivre. Les outils pour avancer sont la CPNE et les OPTL. Là aussi les délégués régionaux auront un important rôle d'animateur/coordonateur à jouer.

2 Quels sont les objectifs que vous vous êtes fixés, en tant que Président du Comité Régional de la Formation Professionnelle Transport-logistique Alsace, et les actions que vous comptez entreprendre ?

En Alsace le CRFPTL fonctionne bien. Nous sommes une petite région avec deux départements et quelles que soient les origines politiques des composantes formant le CRFPTL, nous nous entendons très bien. C'est avant tout une plate-forme de communication qui permet d'être informé des moyens mis en place par l'AFT, l'Education Nationale et les universités en terme de formation ; c'est un lieu d'échange qui permet de se retrouver et de donner un avis sur les formations telles qu'elles sont vécues sur le terrain.

Le rôle du CRFPTL est de mettre de l'huile dans les rouages. Le regard sur la formation est œcuménique.

C'est un outil stratégique et non opérationnel. Nous ne nous fixons pas d'objectif.

Nous sommes là pour parler formation et non politique professionnelle. Nous avons une action transversale en cours : La prévention des addictions que notre déléguée est en train de mettre en place.

3 Quelles sont les spécificités des entreprises de transports alsaciennes qui doivent être prises en compte dans le domaine de l'emploi et de la formation professionnelle ?

La région est frontalière ; c'est une spécificité qui pèsera de plus en plus lourd et dont il faudra tenir compte dans la formation. Il y a une vingtaine d'années les conducteurs étaient bilingues. Aujourd'hui la population des conducteurs a changé et le bilinguisme n'est plus au même niveau. Il y a un grand besoin en formation dans les langues et particulièrement l'allemand, pour les relations très proches avec l'Allemagne, la Suisse, l'Autriche.

Pour ce qui concerne la logistique, la spécificité régionale est le manque de place ; le foncier est rare et donc cher. Cela nécessite une organisation plus pointue que dans d'autres régions où il y a plus de place pour le stockage.

De plus il est impératif d'avoir un visage "HSE" (Hygiène Sécurité Environnement) pour convaincre les politiques de faire de la logistique en Alsace. La logistique n'est pas très créatrice d'emploi au mètre carré ce qui pose une difficulté supplémentaire.

Cependant, nous avons la chance de bénéficier du Rhin, qui traverse toute l'Europe et qui arrive sur un port comme Rotterdam ; il faut penser multimodal ; le fluvial est une voie de développement possible. Il faudra axer les formations sur le thème du multimodal.

4 Comment voyez-vous l'évolution des entreprises en Alsace dans les prochaines années et quel rôle la formation pourrait-elle être amenée à jouer ?

L'évolution des entreprises alsaciennes est liée à la situation géographique : L'axe rhénan est un axe Nord/ Sud, qui débouche sur la Suisse et qui a la chance économiquement d'être proche d'une des régions les plus riches d'Europe : le Bade-Wurtemberg. Cette région joue un rôle de locomotive pour l'Alsace.

Il faudra peut-être même assurer aux jeunes qui rentrent dans la profession, de la formation pour qu'ils puissent évoluer dans le bassin rhénan. Il faudra prioriser la langue allemande et adapter l'offre de formation ; par exemple les TSMEL ont l'anglais comme langue obligatoire ce qui a moins de sens ici.

Beaucoup d'industries allemandes sont implantées en Alsace : Liebherr à Colmar, Mercedes à Woerth, etc. Nous avons un fort lien économique avec l'Allemagne : Quand l'Allemagne a froid, l'Alsace tousse ! ●





RANSTAD a choisi l'AFT-IFTIM Vaux-en-Velin (69)...

Régulièrement, le Groupe Randstad organise des rencontres entre ses collaborateurs et les sociétés clientes dans lesquelles il place des intérimaires. Ces rencontres sont destinées à sensibiliser les permanents des agences de placement de Randstad aux tâches que doivent accomplir les personnes proposées.

Les responsables du département "Expert Logistique" de Randstad ont organisé fin 2010 leur dernière rencontre au sein du centre AFT-IFTIM de Vaux-en-Velin.

Quatre ateliers ont été organisés par le centre de formation continue :

- Environnement durable
 - Communication en équipe
 - Préparation de commande
 - Maniabilité des chariots",
- et ont pu accueillir quelque 30 personnes originaires de toute la France.

La satisfaction du personnel dans les ateliers et le retour très positif de cette expérience ont décidé les responsables de Randstad de programmer une nouvelle rencontre les 10 et 11 mai 2011 prochains. •

Contact : Elisabeth Lansigu
04 72 81 00 01 ou 06 85 03 34 69

Directeur de la publication et Directeur de la rédaction : Bernard PROLONGEAU
Rédacteur en chef : Xavier DUPRAT
Rédaction : Thierry DAUNAY et Xavier DUPRAT
Mise en page : Bertrand NOYELLES
Photos : AFT-IFTIM, Valerio Mezzanotti, X Imprimerie : GRILLET
Adresse de la rédaction : 46, avenue de Villiers - 75017 Paris Tél : 01 42 12 50 50
www.aft-iftim.com

AFT-IFTIM, qualifié P.Q.F. et certifié ISO 9001 pour ses activités de formation professionnelle en transport et logistique

La formation "Responsable d'une Unité de Transport Logistique", en coopération avec le CNAM du Limousin

Le 11 mars 2011, Nathalie Augereau, Directrice régionale AFT-IFTIM Limousin, signait une convention de coopération avec Michel Bernard, Président de l'Association Régionale du CNAM en Limousin et Jacques Dumont, son Directeur pour la mise en place de la formation "Responsable d'une Unité de Transport Logistique" (formation de niveau BAC +2 ou BAC + avec expérience professionnelle). Cette convention a été présentée le jour de l'inauguration du CNAM BRIVE en présence de Jean-Paul Denanot Président du Conseil Régional.

La première session a débuté avec 9 candidats. Dix heures de cours sont assurées en présentiel chaque semaine sur Brive (19) par Pascale de Beaune Formatrice AIFC, pendant 30 semaines, le vendredi après-midi et le samedi matin (au total 300 heures de cours) et par télé-enseignement pour la ville de Limoges. A terme, le télé-enseignement pourra être étendu à toute la région LIMOUSIN. •

* L'obtention du RUTL permet aux stagiaires d'obtenir l'attestation de capacité de transport de marchandises par équivalence.

Contact : Nathalie Augereau 05 55 37 62 40 ou 06 86 58 70 12 ou Olivier Faure 05 55 37 62 46 ou 06 07 08 51 60

L'AFT Basse-Normandie, le CIO de Caen et La Poste, ensemble pour promouvoir le secteur

En janvier 2011, les différentes branches professionnelles et le rectorat de Basse-Normandie ont signé un accord de coopération, pour présenter les différents métiers des secteurs concernés aux collégiens et aux lycéens, dans le cadre de "Parcours Découverte des Métiers et Formations" (PDMF). A ce titre, l'AFT a été sollicitée pour représenter la branche Transport, au cours d'une semaine organisée par le CIO de Caen (Centre Information Orientation).

La Poste, en partenariat avec l'AFT, avait reconstitué un bureau postal dans trois collèges. A partir de scénarios très précis, les élèves de cinquième ont pu s'initier à la logistique et au transport, en pratiquant des opérations de tri et de distribution. Un camion avait été positionné à l'extérieur par l'AFT, et les élèves ont pu se mettre au volant (véhicule à l'arrêt bien entendu). Les informations sur les véhicules, la sécurité et les métiers du transport et de la conduite ont ainsi pris un caractère beaucoup plus concret. •

Contact : AFT-IFTIM Caen 02 31 46 19 00



Enquête sur l'emploi en logistique : quelques signes de reprise...

La 17^{ème} enquête¹ annuelle sur les "Besoins en emplois et en formations dans la logistique" réalisée par l'AFT-IFTIM en janvier 2011, révèle que les effets de la crise se sont prolongés en 2010. Mais les entreprises ont su s'adapter, et des signes de reprise d'activité se sont dessinés...

En 2010, 81 % des entreprises du transport/logistique continuaient à ressentir les effets de la crise. Parallèlement, les signes de reprises se sont multipliés, et pour 40 % d'entre elles, le niveau d'activité fut comparable à la période d'avant crise.

Pour gérer au mieux cette période de "post crise", plus de la moitié des établissements ont mis en œuvre des stratégies de réorganisation logistique. La maîtrise des coûts est le premier motif de réorganisation. Elle a porté notamment sur la Supply Chain, grâce en particulier à l'optimisation des transports, ainsi que dans l'entrepôt. Les établissements ont également investi dans les systèmes d'information et de communication (ERP, RFID, etc).

Recrutements à la hausse, mais pénurie de candidats sur certains postes

Si les recrutements sont repartis à la hausse, en revanche, les difficultés pour recruter vont de pair (pénurie de candidats pour des postes d'opérateur, de techniciens/agents de maîtrise notamment). Conséquence, les établissements ont fait appel à l'intérim.

Près d'un établissement sur quatre de 100 salariés et plus n'ont pas remplacé les départs à la retraite, et le recours aux heures supplémentaires a augmenté en 2010. Pour 2011, les établissements prévoient toutefois une augmentation des effectifs logistiques. La mobilité interne et les promotions sociales furent surtout l'apanage des entreprises de plus de 100 salariés.

En ce qui concerne l'emploi, plus des trois-quarts des établissements tiennent compte des formations spécifiques à la logistique pour le recrutement des cadres, mais les formations de niveau Bac+2 sont plus largement plébiscitées, les recruteurs accordant globalement moins d'importance aux diplômes et titres de niveaux élevés. Pour le recrutement des opérateurs, comparé aux autres catégories d'emploi, les établissements tiennent moins compte des formations spécifiques à la logistique.

L'apprentissage poursuit sa progression

Parallèlement à tout cela, une très large majorité des établissements ont mis en place des mesures visant à identifier et évaluer les risques professionnels. En 2010 l'apprentissage poursuivait sa progression, pour recruter des techniciens/agents de maîtrise (établissements de plus de 100 salariés) et des agents polyvalents d'entrepôt (les établissements de 50 à 99 salariés).

Enfin, en 2010, les formations continues des salariés de la logistique marquent nettement le pas mais devraient se redresser en 2011, d'après les prévisions des établissements. Et les besoins en formation continue s'orientent davantage vers les techniques de communication et de gestion du stress. •

¹ Son échantillon, constitué à partir des statistiques de l'UNEDIC, comporte 460 établissements de 100 salariés et plus - ce qui représente un taux de sondage de 9,1% - appartenant à sept secteurs d'activité retenus en raison notamment de leur poids en effectifs logistiques : Industries agricoles et alimentaires, Pharmacie, parfumerie et entretien, Industrie automobile, Industrie des équipements mécaniques Chimie, caoutchouc, plastiques, Commerce, Prestataires transport/logistique. En complément, 89 établissements de taille plus réduite (de 50 à 99 salariés), ont été interrogés dans le secteur commercial et chez les prestataires logistiques, ce qui porte à 549 le nombre total d'établissements sondés.

Contact : Valérie Castay 03 44 66 37 93



IMPORTANT ! IMPORTANT !

Madame, Monsieur,

Le Groupe AFT-IFTIM s'inscrivant dans une démarche de développement durable, a choisi d'améliorer sa performance environnementale en réduisant le nombre de ses documents imprimés. Aussi, l'AFT-IFTIM vous propose de vous adresser la Lettre FTL par e-mail et non plus par courrier.

Si vous désirez recevoir maintenant la Lettre FTL par courrier électronique et non plus par courrier postal, merci de bien vouloir nous transmettre vos coordonnées par :

1 MAIL à _____
servicecommunication@aft-iftim.com
en indiquant :
• en objet "Lettre FTL par courriel"
• votre nom, prénom, société et code postal
et votre adresse mail

OU

2 FAX au _____
01 42 67 78 79
en complétant :
les informations ci-après

Nom

Prénom

Fonction (Facultatif)

Société

Référence Société (étiquette AFT-IFTIM)

Code Postal

Mail

Je désire recevoir la Lettre FTL par courrier électronique et non plus par courrier postal